



Grenoble, le 10 février 2016

Signature du Pacte Métropolitain d'Innovation : Les territoires plus que jamais au cœur des transitions

Le Premier Ministre Bernard Cazeneuve et la Ministre de l'Environnement Ségolène Royal étaient présents à Grenoble hier jeudi 9 février pour signer avec le Pacte Métropolitain d'Innovation, la convention « Pour une Métropole Respirable », et un accord partenarial avec l'ADEME.

En préambule, les ministres ont tenu à féliciter Grenoble pour l'ensemble des expérimentations et actions mises en place sur le territoire en faveur de la transition énergétique (Certificats Qualités de l'Air, Zone à Circulation Restreinte), dont certaines ont par la suite été adoptées, ou sont en voie de l'être, sur d'autres territoires. Cela récompense à la fois la forte mobilisation et la collaboration des acteurs publics locaux (Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole et SMTC notamment), et la prise de conscience et l'engagement des Grenoblois dans ces différentes démarches. Pour rappel, plus de 200 000 vignettes CQA ont été vendues sur notre territoire !

Le Pacte Métropolitain d'Innovation va dans le sens de la construction d'un pôle public de l'énergie robuste et innovant : il concerne la mise en place d'un écosystème pour la transition énergétique, autour de 3 enjeux majeurs : renforcer la part des énergies renouvelables, renforcer la gouvernance de l'énergie, et développer des projets « mobilité/déplacement ». Grenoble a déjà mis en œuvre certaines mesures qui en découlent : transformation du parc de véhicules publics, généralisation des informations incitant à la mobilité multimodale...

Avec la convention « Pour une Métropole respirable », l'Etat s'engage à soutenir les politiques publiques métropolitaines portées fortement par les élus grenoblois, telles que la création de la ZCR, l'étude de l'utilisation de micro-capteurs au service de l'observation de la qualité de l'air, la sensibilisation et la mobilisation des habitants pour la qualité de l'air etc.

Enfin, l'accord partenarial signé entre l'ADEME et la Métropole, une première en France, contribue à renforcer leur collaboration dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du climat.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : *« Je me réjouis de la reconnaissance exprimée pour les actions menées sur notre territoire, toujours en avance sur son temps, et dans tous les domaines, notamment celui de la transition énergétique. Ces signatures renforcent la collaboration nécessaire entre les différents pouvoirs publics pour agir pour le climat et reconquérir la qualité de l'air de notre métropole. Elles ne sont pas un aboutissement, ou un lancement mais bien un accompagnement vers encore plus d'actions pour le bien-être et la qualité de vie des Grenoblois et des métropolitains. Elles sont le signe, une fois de plus, que les territoires, les villes, sont les lieux où se jouent les transitions vers la ville de demain. Autant d'actions qui seront mises en lumière et partagées à l'occasion de la Biennale de Grenoble, les villes en transition, en mars prochain ».*